

**Meilleures réponses aux questions de l'examen professionnel  
pour l'accès au corps d'attaché statisticien de l'Insee**

**Année 2025**

**Sujet N°1 : Domaine démographique et social**

Vous trouverez ci-après une sélection faite par le jury à l'issue de la correction de l'épreuve écrite. Elle vise notamment à éclairer les candidats sur les attendus en termes de connaissances et de longueur de la réponse.

**Questions de cadrage (6 points)**

1 - L'Insee utilise des sources administratives comme la base des non salariés ou Filosofi, mobilisées dans cette étude. Quelle est la source nationale de référence en matière de revenus ? Citez un apport supplémentaire de Filosofi par rapport à cette source.

La source nationale de référence en matière de revenus est l'enquête ERFS (enquête sur les revenus fiscaux et sociaux). Il s'agit d'un appariement entre l'enquête emploi (un échantillon) et les revenus fiscaux (DGFip) et sociaux (MSA et CNAF). ERFS permet uniquement des études à un niveau national. Filosofi permet de réaliser des études à un niveau territorial plus fin (infracommunal).

2 - Dans le calcul de l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée, pourquoi utilise-t-on une moyenne communale pondérée ?

Dans cet indicateur on utilise une moyenne communale pondérée pour prendre en compte le fait que la demande en soins de médecine générale dépend de l'âge. La population âgée étant la plus demandeuse, cette pondération permet de prendre en compte la structure par âge de la population communale.

3 -En quoi consiste la méthode des moindres carrés, mentionnée dans l'encadré 2 ? Vous pourrez vous appuyer sur un schéma.

La méthode des moindres carrés consiste à trouver la droite de régression qui minimise la somme des carrés entre chaque point et la moyenne symbolisée par la droite.

4 - Pour construire un modèle, par exemple une régression, comment procédez-vous pour sélectionner les variables explicatives ?

Dans le cas d'une analyse de données, la sélection de variables auxiliaires / explicatives se fait tout d'abord par une matrice de corrélation. Cette matrice calcule les liens 2 à 2 entre les variables explicatives et permet d'exclure celles dont le lien est trop élevé. Ensuite des tests d'association avec la variable d'intérêt permettent de déterminer les variables retenues pour le modèle. On peut aussi réaliser une analyse en composantes principales pour déterminer les variables et leurs liens.

Dans le cas d'une régression, une itération sur les variables explicatives permettra également de distinguer les variables explicatives qui améliorent le modèle.

5 - Après avoir cité trois zonages d'étude actuellement en vigueur, expliquez à travers un exemple précis l'intérêt de ce zonage et ses critères de construction.

Parmi les zonages d'étude utilisés à l'Insee, on trouve les zones d'emplois, les unités urbaines et les aires d'attraction des villes.

La zone d'emploi est la maille de préférence lorsqu'on veut étudier l'emploi à une échelle infra-départementale. En ayant une taille minimale d'emplois et une homogénéité de construction, elle est préférable à l'EPCI pour lesquels les données des sources d'emploi comme Flores ne sont pas stabilisées. Elle est construite à partir d'un pôle ayant un nombre minimal d'emplois puis des déplacements domicile-travail des actifs, par agrégations successives.

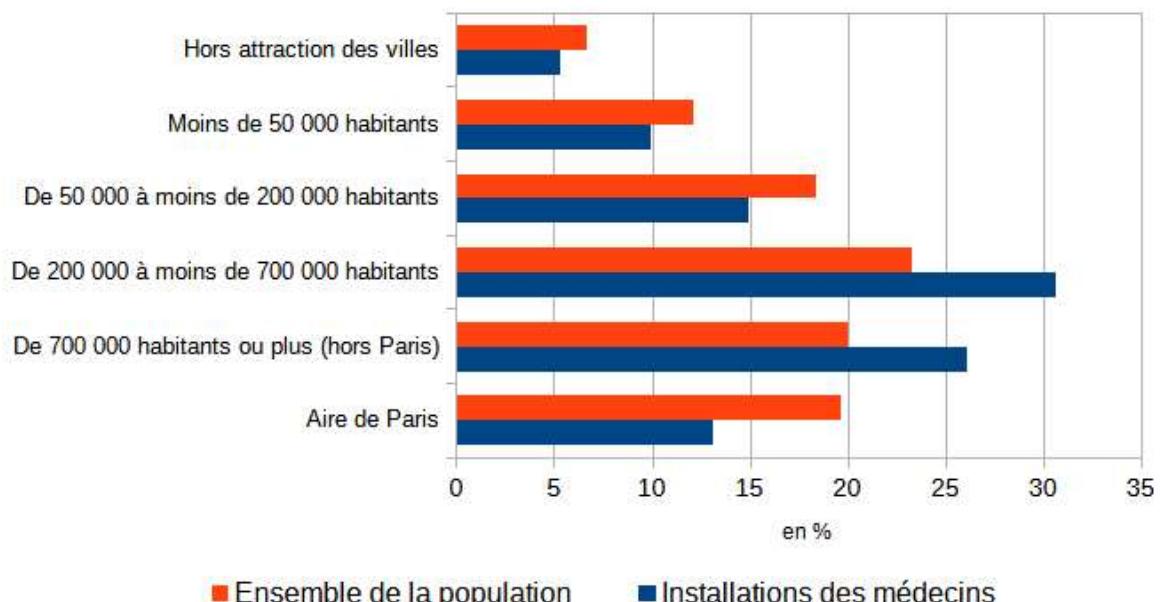
### Questions de compréhension et de connaissance du sujet (7 points)

6 - Pourquoi les auteurs écrivent-ils : « Les écarts dans la répartition s'avèrent supérieurs lorsqu'on se focalise sur les populations âgées et les populations pauvres » ? Appuyez votre réponse avec des exemples chiffrés.

En observant la figure 1, on voit que 43,3% de la population vit dans une aire d'attraction de 200 000 habitants ou plus (hors Aire de Paris). L'installation dans ces territoires de médecins représentent 56,7 % des installations, soit un écart de 13,4 pt. L'écart est encore plus marqué pour les populations âgées avec 15,7 pt d'écart, les 65 ans et plus représentant 41% de la population de ces aires d'attraction, l'écart est de 14,4 pt pour les populations sous le seuil de pauvreté qui représentent 42,3 %.

7 - Réalisez une représentation graphique, complète et pertinente, mettant en regard la répartition des installations de médecins et l'ensemble de la population par type d'aire d'attraction des villes.

Répartition des installations de médecins et de l'ensemble de la population par type d'aire d'attraction des villes



Sources : Insee (BNS, Recensement de la population) ; DREES (RPPS)

8 - Expliquez pourquoi, dans cette étude, la commune d'exercice observée en 2019 de l'activité des médecins généralistes libéraux peut être considérée comme pérenne.

D'après l'encadré 1, moins de 5% des médecins changent de commune 12 ans après le commencement de leur internat. Or, l'étude porte sur les médecins qui ont commencé leur internat entre 2004 et 2007. Moins de 5% d'entre eux sont encore susceptibles de déménager après 2019 ( $2007+12$ ). On peut donc considérer que le lieu d'exercice en 2019 est pérenne.

9 -La proportion de médecins généralistes libéraux, ayant commencé l'internat entre 2004 et 2007, nés dans la région où ils exercent est représentée sur la figure 2. Peut-on en conclure que l'Occitanie garde moins les médecins qui y sont nés que les autres ? Justifiez votre réponse. Que représentent les cercles et pourquoi les auteurs ont-ils ajouté cette information ?

Avec 40 % des jeunes médecins généralistes nés sur le territoire, l'Occitanie est la région de France métropolitaine où la part de ces médecins exerçant dans leur région de naissance est la plus faible d'entre toutes. Il serait toutefois hasardeux d'en conclure que les jeunes médecins natifs occitans tendraient à fuir leur région d'origine. En effet, la faible proportion de jeunes médecins natifs de l'Occitanie parmi ceux qui y exercent peut aussi s'expliquer par le fait que cette région attire de nombreux autres médecins venus d'autres régions. D'ailleurs les auteurs de l'étude notent que « mécaniquement plus un territoire attire des médecins nés ailleurs, plus le taux de natifs est bas ».

10 -Parmi les aires d'attraction des villes de plus de 200 000 habitants, quelles sont celles qui tirent leur épingle du jeu ? Est-ce la conséquence d'une inadéquation antérieure entre offre et demande de soins ? Justifiez votre réponse en quelques lignes.

Parmi les aires d'attraction de plus de 200 000 habitants, celles de Nantes, Annecy et la Rochelle atteignent une proportion d'installation bien supérieure à la part de la population y résidant. Selon les auteurs, les médecins ne s'installent pas forcément dans les aires d'attraction où les besoins sont les plus forts. Les besoins en médecins généralistes, mesurés par l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée étaient plus forts dans l'aire du Mans et du Havre que dans celle de Nantes, qui a pourtant accueilli une part plus importante de médecins.

11 -Vous devez présenter succinctement cet article en conférence de presse. Synthétisez les principaux messages en 10 à 15 lignes.

En 2019, la répartition géographique des médecins généralistes libéraux formés dans les années 2000 ne correspond pas à la répartition de la population. En particulier, ils sont davantage concentrés dans les aires d'attraction de la population. En particulier, ils sont davantage concentrés dans les aires d'attraction des villes de province de plus de 200 000 habitants. Les écarts sont plus prononcés pour les personnes âgées et les personnes vivant sous le seuil de pauvreté. La commune de naissance ainsi que l'université dans laquelle ils ont fait leur internat contribuent à déterminer leur territoire d'installation. Après une période de quelques années pendant laquelle les changements de commune d'exercice sont nombreux, leur lieu d'exercice se stabilise : la douzième année après l'internat, environ 96 % exercent dans la même commune que l'année précédente.

### **Questions de connaissance de la statistique publique (7 points)**

12 -Après avoir défini ce qu'est un ménage ordinaire, citez un exemple d'enquête du Service Statistique Public (SSP) visant à recueillir des informations sur des personnes ne vivant pas en ménage ordinaire. Précisez son objectif principal ainsi que son mode de collecte (maximum 15 lignes).

Un ménage ordinaire définit un ensemble de personnes vivant dans un même logement, que ces personnes aient un lien de parenté ou non. Une personne habitant seule est un ménage.

L'enquête « Sans-domicile » correspond à une enquête qui cible des ménages non ordinaires.

Elle vise à dénombrer les sans-domiciles, à connaître leur profil (parcours et conditions de vie), ainsi qu'à répondre à une demande sociale forte sur ce sujet.

La collecte consiste à interroger en face à face les individus se rendant dans des structures d'accueil : des agents de bureau de l'Insee indiquent aux enquêteurs quelles personnes interroger.

13 -Détaillez deux finalités du Répertoire Statistique d'Individus et de Logements (Résil) pour le Service Statistique Public. Citez deux sources qui alimentent ce répertoire.

Le Répertoire Statistique d'Individus et de Logements a pour finalité de constituer un univers de référence en fusionnant un grand nombre de sources administratives, à l'instar de SIRUS pour les entreprises. Il va permettre aussi de faciliter les appariements entre de multiples sources de données offrant ainsi des possibilités d'études nouvelles ; il pourra à l'avenir servir également de base de sondage.

14 -Présentez deux grandes missions du Cnis et indiquez deux enjeux pour chacun des avis d'opportunité et de conformité (en 15 lignes maximum).

Le CNIS assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique. Il a trois grandes missions, en voici deux :

Le CNIS présente les statistiques existantes et leur fabrication.

Il écoute les attentes des utilisateurs et met en lumière les sujets émergents.

Le CNIS émet un avis d'opportunité afin de s'assurer que la demande formulée correspond bien à un besoin d'utilité générale et que celle-ci ne fait pas doublon avec l'existant.

Le comité du label délivre un avis de conformité, ce qui permet de s'assurer du respect des critères de qualité statistique tels que une charge mesurée pour les répondants ou l'utilisation de méthodes statistiques robustes.

15 -Le SSP met de plus en plus de données et de codes à disposition du grand public. Citez deux avantages et deux limites pour le SSP à cette ouverture.

Le SSP partage de plus en plus les données collectées et produites, et le code utilisé dans ces processus.

Les avantages sont, en interne, que cette pratique peut amener à plus de rigueur pour clarifier et expliquer les données et processus à partager, et donc in fine, à une amélioration des pratiques. En externe, cela amène à plus de transparence et peut inciter le public à s'emparer de ces données, amenant à réduire la défiance envers un système statistique autrement jugé opaque.

A l'inverse cette mise à disposition importante a des limites. L'une d'elles est de priver le SSP de ressources financières. Par exemple l'accès aux données issues de Sirene était payant pour le grand public. Une autre limite est que le SSP ne va pas pouvoir, dans tous les cas, contrôler que les données sont utilisées correctement et sans volonté de manipuler les données (objectivité).

16 -Dans un contexte de baisse d'attractivité de la fonction publique, comment le SSP recrute sur les postes non pourvus en interne et quelles sont les règles de priorité ? Le SSP promeut son image et ses activités dans un objectif d'attractivité à plus ou moins long terme, citez deux actions réalisées dans ce sens.

Pour pallier sa baisse d'attractivité, la fonction publique recrute sur les postes non pourvus en interne via la plateforme « Choisir le Service Public » dans laquelle les titulaires sont priorisés par rapport aux contractuels.

On peut citer deux actions pour promouvoir l'attractivité :

- la participation à des forums de l'emploi ou des salons étudiants. De plus en plus d'agents de l'Insee se déplacent sur ce genre de rencontres.

- la présence sur différents réseaux sociaux et le partenariat avec des influenceurs permettent également de moderniser l'image du SSP.